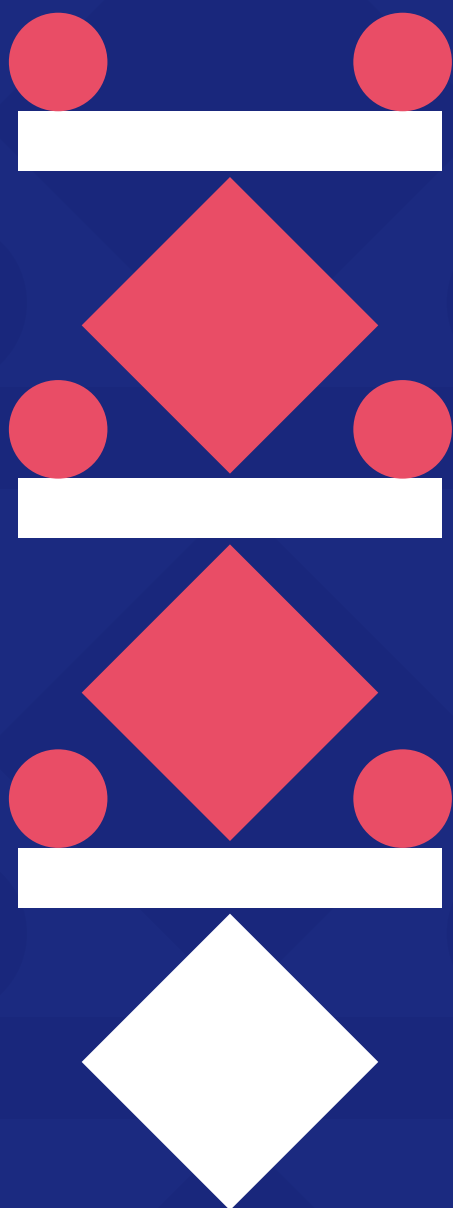




STRATÉGIE POUR L'ÉGALITÉ DES GENRES

2026 / 2029

Avant-propos

Le développement se définit par ce que nous accomplissons. Nous ne pouvons pas instaurer une prospérité durable alors que la moitié de la population se heurte à des obstacles systémiques qui l'empêchent d'accéder à certaines opportunités, à des postes à responsabilité, et à participer aux processus décisionnels. Investir dans l'égalité des genres constitue l'un des investissements les plus judicieux qu'un pays puisse faire: cela renforce à la fois les économies, les institutions, mais aussi les sociétés dans leur ensemble. C'est pourquoi l'égalité des genres occupe une place centrale dans la mission du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Aujourd'hui plus que jamais, cet engagement revêt une urgence capitale. Les conflits, le changement climatique, l'incertitude économique et l'évolution technologique rapide sont en train de remodeler notre monde. Si rien n'est fait, ces forces ne feront qu'aggraver les inégalités. Pourtant, en faisant les bons choix, elles peuvent constituer une opportunité pour bâtir des sociétés plus résilientes et plus inclusives.

La stratégie du PNUD en matière d'égalité des genres pour 2026-2029 a pour objectif de faire de tels choix. Notre approche est très concrète: renforcer le leadership des femmes, créer les conditions propices à la création d'emplois et de moyens de subsistance, consolider des institutions inclusives, et veiller à ce que la transformation numérique et l'action climatique profitent à tous. Cet engagement doit s'étendre à toutes les personnes marginalisées du fait de discriminations fondées sur le genre, notamment les personnes LGBTIQ+. Notre ambition est simple: transformer des engagements

mondiaux en résultats mesurables. Pour que davantage de femmes occupent des postes à responsabilité. Pour que les institutions soient plus fortes et plus efficaces. Pour que les économies profitent à tous.

Le changement durable se construit ensemble. Il dépend de partenariats – avec les gouvernements, avec les mouvements qui défendent les droits des femmes, avec les hommes de tout âge qui agissent en tant qu'alliés, avec nos partenaires au sein de la famille des Nations Unies, et avec tous ceux qui sont prêts à s'exprimer en faveur de l'égalité et des droits. L'efficacité de ces partenariats s'apprécie toutefois au regard de leurs résultats. Le développement se mesure à la capacité des personnes à construire une vie meilleure. À leur capacité à forger leur propre avenir. Il s'agit-là de la norme que nous nous fixons. Car si nous voulons construire quelque chose de durable, l'égalité des genres ne peut pas être reléguée au second plan. Elle doit guider chaque investissement, chaque partenariat, et chacune de nos décisions.



Alexander De Croo, Administrateur, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

Table des matières

Résumé	4
I. Contexte Mondial.....	6
II. Apprendre et aller de l'avant.....	10
III. Avancer grâce aux partenariats.....	12
IV. Objectifs stratégiques.....	16
V. Adapter la Stratégie aux contextes régionaux	31
VI. Ce qui fait que le PNUD se démarque en ce qui concernel'égalité des genres	33
VII. Transformation institutionnelle	35

Résumé

La présente stratégie en faveur de l'égalité de genre pour la période 2026-2029 est lancée à un moment où le monde est confronté à de profonds changements. Les démocraties sont mises à rude épreuve, tandis que les inégalités se creusent et les transformations technologiques et économiques remodelent les sociétés à un rythme plus rapide que celui auquel les institutions sont capables de s'adapter. Dans de nombreux pays, le soutien envers l'égalité de genre ne peut plus être considéré comme acquis. La présente stratégie vise à répondre à des réflexions articulées autour de deux préoccupations majeures. Tout d'abord, comment l'égalité de genre peut-elle continuer à être un vecteur de progrès dans un monde de plus en plus réfractaire ? Ensuite, quelle est la meilleure réponse que le PNUD puisse apporter ?

En premier lieu, il convient de reconnaître que l'égalité de genre n'est pas seulement une question de droits, mais aussi une question liée à la manière dont les sociétés prennent leurs décisions, répartissent leurs ressources et exercent leur pouvoir. La présente stratégie décrit l'orientation future des actions du PNUD en matière d'égalité de genre, et vient compléter le Plan stratégique 2026-2029 du PNUD, qui identifie cette égalité comme un moteur essentiel du développement humain. Le défi des quatre prochaines années consistera à aider les pays à faire face aux différents obstacles structurels qui permettent le maintien d'une concentration inégale du pouvoir. Selon nous, le progrès ne dépend pas seulement de l'élargissement des opportunités, mais aussi du renforcement de l'autonomie. Les femmes, ainsi que toutes les personnes confrontées à des formes de discrimination entrecroisées, doivent

non seulement bénéficier d'opportunités, mais aussi disposer du pouvoir, de la parole et de l'influence nécessaires pour faire des choix significatifs concernant leur vie.

Pour concrétiser cette vision, la présente stratégie va au-delà d'une intégration fragmentée et axée sur le respect des exigences réglementaires, visant plutôt des choix délibérés et à fort impact, s'appuyant sur les enseignements tirés de la stratégie précédente et sur les consultations menées auprès de plus de 3 400 parties prenantes à travers le monde. Elle établit un cadre clair, qui définit les domaines dans lesquels le PNUD concentrera ses efforts et apportera une valeur ajoutée. Le PNUD aidera les gouvernements à placer l'égalité de genre au cœur

climatiques, de la relance après une crise ou des systèmes de gouvernance, y compris dans le cadre de la transformation numérique.

Notre objectif est de transformer les structures fondamentales de la société: repenser l'organisation des soins et la répartition des budgets publics, réinventer la manière dont les économies créent de la richesse, et veiller à ce que la relance après la crise, l'action climatique et les transitions numériques soient conçues pour tous dès le départ. Nous voulons remédier aux problèmes à leur racine, et non pas seulement en traiter les symptômes. Le PNUD reconnaît que cette ambition ne peut être réalisée de manière isolée et repose largement sur des partenariats collaboratifs, mettant à profit notre présence dans les différents pays et la confiance que nous accordent nos partenaires.

La présente stratégie se veut en outre le reflet d'une conviction simple: la manière dont nous travaillons en interne est déterminante pour notre impact à l'extérieur . La crédibilité et l'efficacité du PNUD en matière d'égalité de genre ne dépendent pas uniquement des actions que nous soutenons au sein des pays, mais aussi de la manière dont nous fonctionnons en tant qu'organisation. La présente stratégie propose des mesures concrètes en faveur d'une transformation institutionnelle, en renforçant le leadership, la reddition de comptes, les ressources, la représentation et l'inclusion, en s'inspirant de l'expérience du Label pour l'égalité de genre du PNUD. L'intégration effective de l'égalité de genre s'acquiert au quotidien, à travers les décisions et les comportements de chacun. Le PNUD ne pourra réussir que si chaque personne est respectée, valorisée, se sent en sécurité et capable d'agir, et est en mesure de contribuer pleinement.

1.

Contexte Mondial

Le Plan stratégique du PNUD (2026-2029) le met en évidence: nous vivons dans une époque extrêmement troublée, marquée par de multiples crises, conflits et bouleversements simultanés. Notre résilience et notre capacité d'adaptation sont mises à rude épreuve. À un moment où le multilatéralisme et les investissements dans les biens publics mondiaux sont mis à mal, la Stratégie pour l'égalité des genres (2026-2029) défend une vérité centrale: l'égalité des droits constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix, pas seulement pour certains peuples et sociétés, mais pour tout le monde.

Le Conseil d'administration du PNUD a récemment approuvé par consensus le Plan stratégique, qui définit l'égalité des genres comme un accélérateur du développement. Les États Membres de l'ONU ont déterminé

et convenu ensemble d'un chemin vers la réalisation de cet objectif, notamment avec les engagements pris dans la Déclaration et le Programme d'action de Beijing de 1995, qui décrivent l'égalité des genres et l'avancement des femmes comme des objectifs complémentaires, ainsi que la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et les résolutions du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité. L'égalité des genres fait également partie des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui souligne que tous les autres objectifs et cibles en dépendent.

Dans l'esprit de ces cadres normatifs, la présente stratégie aborde l'égalité des genres et l'avancement des femmes comme deux objectifs essentiels et indissociables. Elle vise à faire de l'égalité des genres une priorité de la



société dans son ensemble, bénéficiant à toute la population. Elle met intentionnellement l'accent sur l'avancement des femmes, car les barrières structurelles et les formes de discrimination croisées exigent une action positive pour rectifier les déséquilibres de pouvoir. Nous sommes convaincus que l'avancement de l'égalité des genres et des femmes constitue la contribution la plus importante que le PNUD puisse apporter, car il s'agit d'une condition sine qua non du développement et de la paix.

Depuis des décennies, les mouvements et leaders de pensée féministes font valoir que, pour parvenir à un développement inclusif et durable, il est nécessaire de repenser les politiques macroéconomiques, les dynamiques de pouvoir et les systèmes structurels en général. Partant de ce principe, la Stratégie guide l'action sur deux fronts, combinant mesures à long terme propres à réduire les obstacles structurels et transformations progressives visant à offrir davantage de possibilités aux personnes et communautés.

Les données montrent clairement qu'il est encore possible d'emprunter un meilleur chemin. La mobilisation de ressources et la prise de décisions politiques en faveur de l'égalité des genres permettent d'accélérer les progrès dans les domaines de l'économie, de la gouvernance, de l'environnement et de la paix. Cet effet multiplicateur est mentionné dans tout le Plan stratégique du PNUD. Par exemple, concernant le pilier consacré à la prospérité, permettre aux hommes de prendre davantage soin de leurs familles peut aider à redistribuer la charge de travail de soin non rémunéré et améliorer le taux d'emploi des

femmes¹. S'agissant de la gouvernance, une plus forte représentation des femmes va de pair avec une baisse de la corruption et une plus grande efficacité des institutions. Pour la planète, la participation équitable des genres donne de meilleurs résultats pour le climat et la biodiversité².

La quête de ces progrès s'inscrit désormais dans un contexte mondial difficile. L'économie mondiale est entrée dans une phase où il faut en permanence gérer des crises et où des marges de manœuvre budgétaire de plus en plus faibles redéfinissent ce qui est politiquement et financièrement envisageable. Si les tendances actuelles se poursuivent, 351 millions de femmes et de filles vivront toujours dans l'extrême pauvreté dans le monde de 2030³, alors que 708 millions de femmes et 40 millions d'hommes seront hors de la main-d'œuvre en raison d'un travail de soin non rémunéré⁴. Les inégalités de genre et les normes sociales néfastes ont des répercussions sur les hommes également, car elles favorisent chez eux des comportements à risque qui entraînent de la violence, des problèmes de santé et une baisse de l'espérance de vie. En outre, les garçons sont de plus en plus susceptibles de redoubler leurs classes et de ne pas terminer leur cursus scolaire. Concernant les situations de crise, dans son rapport de 2025 sur les femmes et la paix et la sécurité, le Secrétaire général met en garde sur le fait que les violences sexuelles liées aux conflits ont augmenté de 87 % entre 2022 et 2024⁵.

Le PNUD estime que parvenir à l'égalité entre les genres reste fondamentalement une question de rééquilibrage des pouvoirs. En 2026, les

¹ Voir (en anglais): https://www.oecd.org/en/publications/paid-leave-for-fathers_07442bed-en.html.

² Voir (en anglais): <https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg2/>.

³ Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies (DESA) (2024).

⁴ Voir (en anglais) https://www.ilo.org/sites/default/files/2024-10/GEDI-STAT%20brief_formatted_28.10.24_final.pdf.

⁵ Voir <https://docs.un.org/fr/S/2025/556>.

hommes occupaient 72,5 % des sièges des organes législatifs nationaux dans le monde, contre 27,5 % pour les femmes⁶. En 2024, un quart des gouvernements faisaient état d'une opposition à l'égalité des genres et aux droits des femmes ainsi que d'une méfiance de plus en plus prononcée vis-à-vis des gouvernements, d'un sentiment croissant d'injustice et d'une détérioration de la démocratie⁷. Dans ce contexte, les violations des droits humains liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre continuent de mettre en danger l'inclusion et la vie des personnes concernées, les lacunes en termes de sécurité personnelle et de protection contre la violence constituant des obstacles majeurs à la réalisation de l'égalité des droits⁸.

La rapidité des transitions numériques actuelles ouvre de nouvelles perspectives, mais la numérisation accélérée et la montée en puissance de l'intelligence artificielle amplifient les préjugés et exposent davantage de femmes à la misogynie en ligne et à la violence facilitée par la technologie. Les violences fondées sur le genre restent monnaie courante: 12,5 % des femmes âgées de 15 à 49 ans ont subi des violences physiques ou sexuelles de la part d'un partenaire intime⁹.

Cette stratégie part du principe que la réalisation de l'égalité des genres nécessite une action multilatérale cohérente et axée sur les résultats. La contribution du PNUD a toujours été construite en association avec les gouvernements, les partenaires du système des Nations Unies, la société civile et les populations. Au cours des 60 dernières années, le PNUD s'est forgé une crédibilité et a suscité la confiance par les résultats obtenus en matière de développement dans 170 pays et territoires.

Cette influence lui confère la responsabilité de mettre en relation les différents acteurs, d'étendre à plus grande échelle les priorités communes et leur mise en œuvre, et de créer des résultats tangibles pour les populations.

⁶ ONU-Femmes et DESA (2024), d'après les contributions de 159 gouvernements.

⁷ Ibid.

⁸ Voir (en anglais): <https://www.undp.org/publications/2024-lgbti-inclusion-index-report-pilot-implementation>.

⁹ ONU-Femmes et DESA (2024).

2.

**Apprendre et
aller de l'avant**

La Stratégie du PNUD pour l'égalité des genres (2026-2029) s'appuie sur les enseignements tirés de la mise en œuvre de la stratégie qui lui a précédé. Elle a été alimentée par 95 analyses et évaluations, ainsi que par des consultations approfondies menées auprès de plus de 3 400 personnes.

Des leçons majeures sous-tendent cette stratégie:

- **Penser les programmes pour faire évoluer les dynamiques de pouvoir.** Le PNUD se distingue par son approche systémique et multidisciplinaire. Toutefois, les évaluations ont montré qu'il s'attaque souvent plus aux symptômes qu'aux causes profondes des inégalités. Il est possible de contribuer à la réalisation de l'égalité des genres et d'autres objectifs de développement en agissant de manière réfléchie sur la manière dont les rapports de force influencent les institutions et en gérant les ressources de manière à optimiser leur impact.
- **Renforcer les mesures prises pour ne laisser personne de côté.** Bien que la Stratégie pour la promotion de l'égalité des sexes (2022-2025) ait accordé, à juste titre, une grande place au fait de ne laisser personne de côté, les évaluations ont montré que le PNUD considère généralement les femmes comme un groupe homogène uniforme ou les divise en grandes catégories de « populations vulnérables ». Cette approche invisibilise certaines formes d'exclusion où les problématiques liées au genre s'entrecroisent avec la pauvreté, le handicap, l'âge, l'origine ethnique, la race, le statut migratoire, l'orientation sexuelle ou la localisation. Le PNUD s'emploiera à repérer de manière systématique les personnes les plus à risque de perdre leurs droits ou de voir leur accès aux services limités.
- **Accroître la spécialisation.** Pour faire évoluer les systèmes fondamentaux et les structures du pouvoir, il est nécessaire d'avoir une vision qui englobe les différents contextes sociopolitiques et de comprendre les liens profonds entre l'égalité des genres et les autres composantes du développement. Des initiatives telles que le laboratoire d'apprentissage mondial sur les économies inclusives ont permis de montrer comment des investissements ciblés dans l'expertise du PNUD renforcent l'appui politique et améliorent les résultats. Une liste de réserve plus large d'experts hautement qualifiés permettra d'appuyer ces arguments et d'offrir des conseils de grande qualité.
- **La programmation intégrée renforce l'impact, mais ne doit pas être systématique.** Les tentatives visant à faire progresser l'égalité des genres sur tous les fronts comportent des risques, notamment la saturation des capacités, la dispersion des ressources, un manque d'engagement profond ou une perte de pertinence. Ces quatre dernières années ont mis en évidence l'intérêt d'aller au-delà d'une intégration superficielle des questions de genre et de faire des choix stratégiques et réfléchis favorisant les investissements les plus efficaces.
- **Les ressources ordinaires (de base) sont la clé du succès de l'action en faveur de l'égalité des genres.** La forte diminution de ces ressources entrave la flexibilité et la mise en œuvre de solutions intégrées et les évaluations ont confirmé que l'utilisation stratégique de ces ressources apporte une valeur ajoutée durable. Ainsi, les bureaux régionaux ont investi 15 % des ressources MCARB-2 dans les bureaux de pays, à titre de capital de départ, ce qui a contribué à créer la demande, à valider le principe et à attirer des investissements. La prévisibilité des ressources ordinaires doit rester une priorité pour la mise en œuvre de la présente Stratégie.

3.

**Avancer grâce
aux partenariats**

Aucun pays ni institution ne peut atteindre l'égalité entre les genres et l'avancement des femmes en vase clos. Seule une approche holistique des partenariats peut faire évoluer les systèmes et répartir équitablement le pouvoir. Les partenariats du PNUD reposent sur des principes d'égalité et d'intérêt mutuel, et privilégient une direction collaborative, la diversité des sources de connaissances ainsi qu'une collaboration créative et fondée sur une analyse rigoureuse.

Renouveau et réforme du système des Nations Unies. Le PNUD mène ses activités conformément à l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement, mettant à disposition son expertise, ses réseaux, sa présence mondiale et son infrastructure opérationnelle pour atteindre les objectifs collectifs des Nations Unies. La présente stratégie s'appuie sur les avantages

comparatifs du Programme et complète ceux du système des Nations Unies. Face à un impératif d'action plus urgent que jamais, le PNUD est déterminé à bâtir une Organisation des Nations Unies plus forte, où la réforme et le renouveau se traduisent par des améliorations durables dans la vie des populations, partout dans le monde.

Au niveau national, le PNUD continuera, sous la direction des Coordonnateurs et Coordonnatrices résidents et de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), à favoriser l'intégration de l'égalité des genres et de l'avancement des femmes dans toutes les analyses communes de pays et les plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable. Le PNUD et ONU-Femmes encourageront une utilisation plus large de la feuille de résultats des équipes de



pays relative au Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes, y compris des critères plus ambitieux pour l'application du marqueur genre. En tant que plus grand participant des programmes conjoints des Nations Unies, le PNUD continuera de générer des résultats à grande échelle. Il poursuivra ses activités de collaboration sur le plan mondial dans le cadre du Réseau du Plan d'action à l'échelle du système et du Réseau interinstitutions pour les femmes et l'égalité des sexes.

ONU-Femmes restera le principal partenaire du PNUD, surtout pour ce qui est des réformes juridiques et politiques, de l'accès des femmes à la justice, de la participation des femmes à la politique et de leur autonomisation économique. Cette collaboration s'appuiera sur des initiatives emblématiques fructueuses, notamment le programme régional de 22 millions de dollars de l'Initiative Spotlight pour éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles en Afrique. Dans le cadre de ses partenariats avec des institutions spécialisées, le PNUD apportera une valeur ajoutée en axant ses efforts sur les systèmes et en favorisant la transposition des initiatives sur une plus grande échelle. Ainsi, il travaillera avec le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) sur la violence fondée sur le genre et les pratiques néfastes dans le contexte du lien entre l'action humanitaire, la paix et le développement, avec l'Organisation internationale du Travail (OIT) sur les emplois, les moyens de subsistance et la protection sociale, avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) sur les changements climatiques et la biodiversité et avec le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud sur l'échange des connaissances. Les partenariats avec le Fonds monétaire international et la Banque mondiale permettront la négociation de réformes en

matière de politique budgétaire. Le PNUD collaborera davantage avec les organisations régionales, notamment l'Union africaine, l'Association de coopération économique Asie-Pacifique et les commissions économiques et sociales régionales de l'ONU, y compris pour faire face aux difficultés transfrontières croissantes. Il mettra en œuvre des programmes conjoints avec ONU-Femmes, le FNUAP et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et œuvrera avec le programme des Volontaires des Nations Unies

(VNU) afin de renforcer la mise en œuvre inclusive et locale de la présente stratégie par le déploiement de volontaires dans les divers environnements.

Des partenariats avec la société civile fondés sur la confiance. Le PNUD redéfinira ses relations avec la société civile, délaissant son fonctionnement transactionnel. Cela suppose une plus grande transparence et une meilleure réactivité dans les interactions, tant au niveau local qu'à l'international. La collaboration avec les organisations féministes, les associations de femmes et les organisations locales permettra de mobiliser des compétences diverses pour éclairer les décisions et définir les priorités de développement. Le PNUD développera les plateformes afin de favoriser des analyses communes, un leadership éclairé et la conception collaborative de solutions, notamment dans les domaines de la gouvernance, de la durabilité environnementale, de la justice économique et des droits numériques. Il investira dans le renforcement des moyens d'action et de l'efficacité des mouvements et associations locales de femmes, en privilégiant leur accès aux ressources, leur présence dans les instances féministes et l'appui aux coalitions intermouvements. De plus, il veillera également à assurer la cohérence avec le futur cadre de financement pour les associations de femmes et

les organisations de la société civile à l'échelle du système des Nations Unies.

Mobilisation du secteur privé. Le secteur privé joue un rôle déterminant dans le développement sur les plans des investissements, de la disponibilité et la qualité des emplois, de l'innovation technologique ou encore de la transition écologique. Le PNUD collaborera avec les gouvernements afin de renforcer les réglementations, les mesures d'incitation et les institutions qui orientent les marchés vers la réalisation d'objectifs d'intérêt public, notamment la création de meilleurs emplois et un accès plus équitable des femmes et des hommes aux perspectives économiques. Il s'associera aux entreprises, aux syndicats, à la société civile et aux institutions publiques pour élargir l'accès des femmes aux financements, à un emploi décent, aux possibilités offertes par le numérique et aux postes de direction, ainsi que pour promouvoir dans le secteur privé des pratiques et investissements qui favorisent l'égalité des genres.

Élargissement des collaborations. Le PNUD s'appuiera sur un large éventail de partenaires capables de faire évoluer les normes et les mentalités au sein des sociétés, y compris dans le monde numérique, pour promouvoir l'égalité des genres et l'avancement des femmes. Il collaborera avec des universités dans la collecte et l'analyse de données ainsi que la recherche, afin de mettre au point des campagnes de communication et de sensibilisation percutantes à l'intention des décideurs. Des partenariats avec des organisations d'inspiration religieuse et des influenceurs des réseaux sociaux permettront de toucher différents publics et de mettre en avant des arguments convaincants quant aux avantages économiques et sociaux partagés de l'égalité.

4.

Objectifs stratégiques

Le développement humain et les raisons de son importance

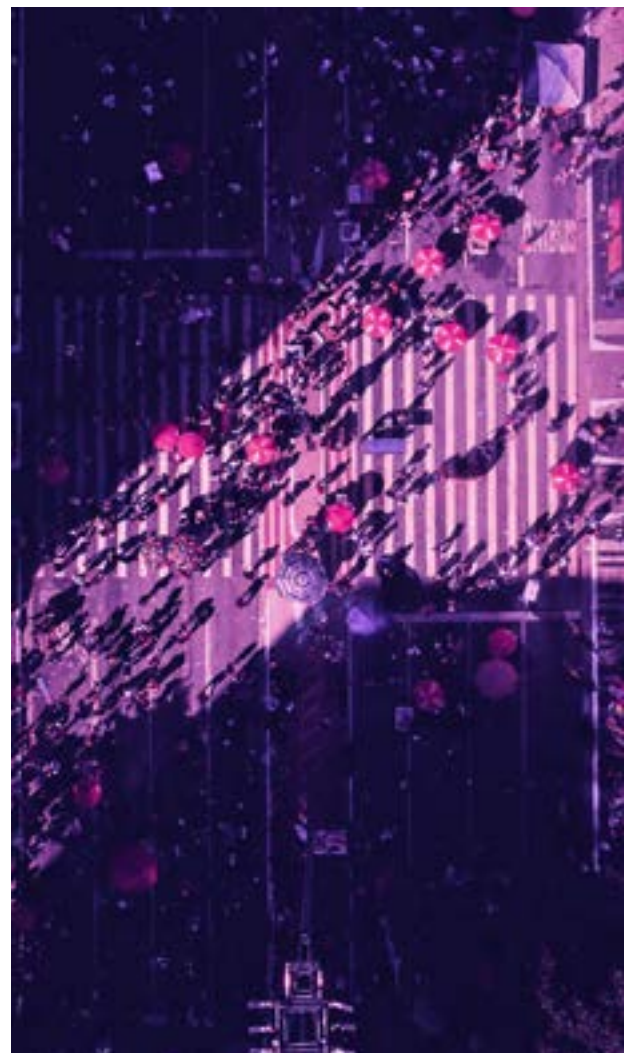
La Stratégie du PNUD pour l'égalité des genres repose sur une idée simple: le développement humain s'opère lorsque les individus disposent des moyens et des capacités d'action nécessaires. On entend par « moyens » l'ensemble des possibilités auxquelles les personnes ont accès (tels que les services, les compétences, les revenus ou l'infrastructure) et par « capacités d'action » la capacité de tirer parti de ces opportunités grâce à leurs décisions, à leur capacité à influencer les décisions ou au contrôle des ressources. Les données montrent que les progrès enregistrés dans le développement humain ne se traduisent pas toujours automatiquement par un avancement des femmes, car des obstacles structurels continuent de restreindre leurs moyens et capacités d'action, même lorsque les résultats en matière d'éducation et de santé s'améliorent.

La présente stratégie part du principe que les inégalités de genre ne sont pas entretenues seulement par les disparités en matière d'accès ou d'opportunités, mais aussi par le déséquilibre dans les dynamiques de pouvoir et les normes, institutions, politiques et décisions financières discriminatoires qui perpétuent l'exclusion. C'est pourquoi ce texte est axé sur des priorités qui associent des mesures propres à éliminer les obstacles structurels et des initiatives visant à toucher les personnes qui subissent les plus grandes difficultés.

Le Plan stratégique du PNUD (2026-2029) comprend quatre objectifs stratégiques, qui s'appuient sur trois accélérateurs de progrès pour obtenir des résultats et faire avancer le développement humain (voir figure 1). La

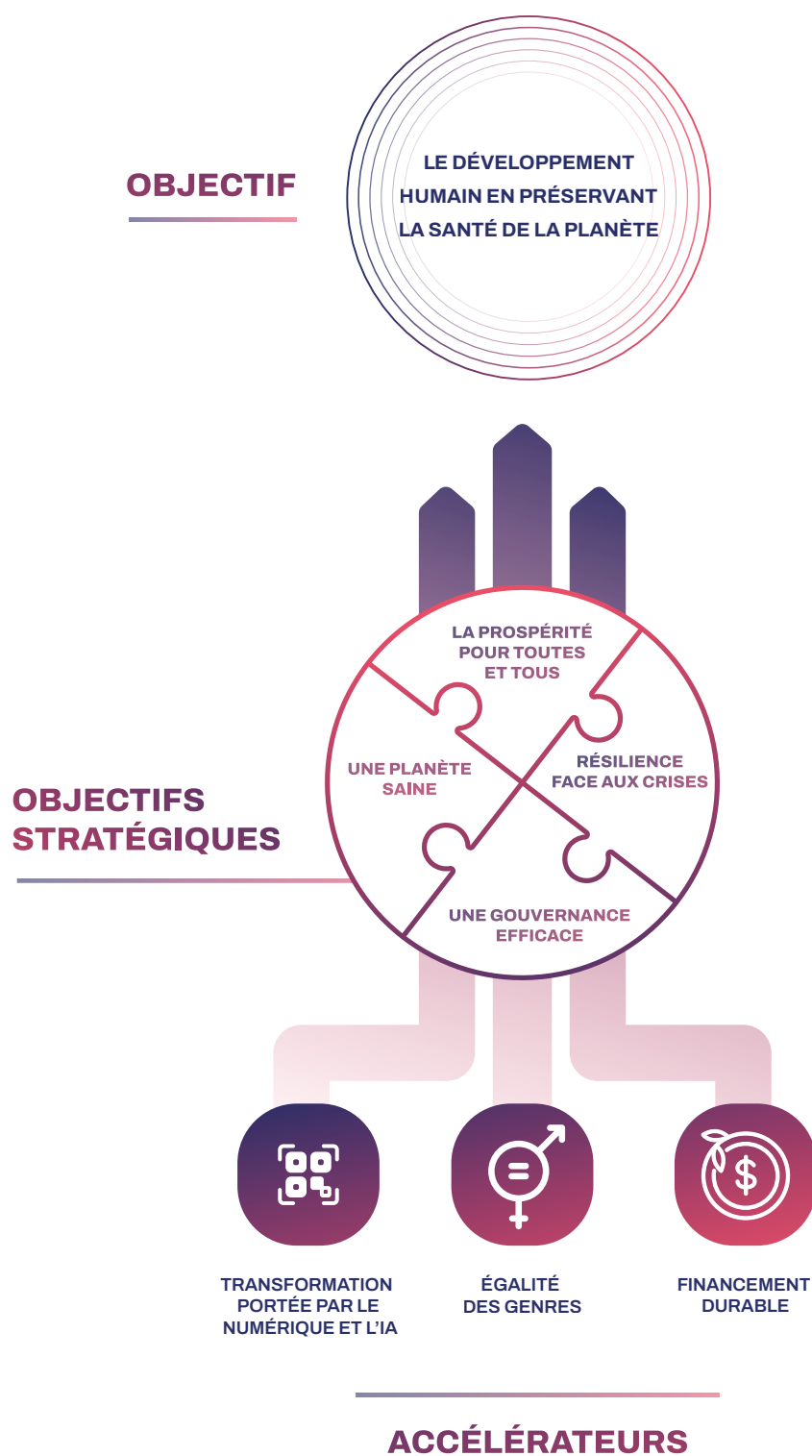
présente stratégie s'articule autour de ces éléments. Elle tient compte du fait que l'égalité des genres ne constitue pas seulement un axe de travail isolé, mais également un accélérateur pour tous les portefeuilles. La liste de priorités présentée ci-après n'est pas exhaustive, mais elle représente les points sur lesquels le PNUD a le meilleur avantage comparatif et où les solutions peuvent être déployées à grande échelle.

La mise en œuvre reste dépendante des réalités des pays et les décisions prises pour le développement sur le plan national guideront les programmes de pays pour faire progresser l'égalité entre les genres et l'avancement des femmes.



© Serjo Soza / Pexels

**Figure I Plan stratégique du PNUD (2026-2029):
objectifs stratégiques**



La prospérité pour toutes et tous

Pour éliminer la pauvreté, nous devons changer radicalement notre façon de penser l'économie et redéfinir les dynamiques de pouvoir économiques, dans un contexte de bouleversements technologiques qui transforment le monde du travail et de la production. La pauvreté, monétaire et multidimensionnelle, persiste et concerne de manière disproportionnée les femmes. Le PNUD continuera de contribuer à l'autonomisation économique des femmes en aidant à satisfaire leurs besoins fondamentaux et à renforcer leurs capacités d'action, tout en prêtant son concours aux pays en vue de réduire les obstacles structurels qui, au sein de leurs économies, continuent de faire que les femmes, les hommes et les groupes exclus sont laissés de côté. Ainsi, le PNUD mettra à profit ses portefeuilles existants et ses relations avec les ministères des finances de 86 pays grâce aux cadres de financement nationaux intégrés déjà en place.

La protection sociale et les services de soin en tant qu'infrastructure sociale et économique. Le vieillissement des populations et le manque de services de garde de jeunes enfants entraînent une augmentation des besoins en matière de soins, alors même que les revenus s'amenuisent en raison de la recrudescence du travail informel et précaire, surtout pour les femmes. Le PNUD prêtera son concours aux gouvernements afin de mettre en place et développer des systèmes de protection sociale et des modèles de communautés tenant compte des questions de genre. Il aidera les pays à définir les besoins en matière de soins et à construire des systèmes intégrés liant la garde d'enfants et les services aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap avec les politiques de

protection sociale, d'emploi et de santé. Afin de tirer parti de ce qui fonctionne déjà, on cherchera entre autres à étendre les services locaux de soin et de soutien aux aidants, notamment les garderies communautaires, les soins à domicile pour les personnes âgées, ainsi que des mesures telles que le congé de paternité rémunéré, qui encouragent un partage plus équitable des responsabilités familiales. Avec ses partenaires des Nations Unies, le PNUD contribuera à intégrer ces « éléments de soins » dans les politiques économiques et sociales.

La discrimination, la stigmatisation et la violence limitent également l'accès aux services de santé et aux services sociaux. Le PNUD continuera de promouvoir la protection sociale et l'accès aux services de santé pour les populations confrontées à des vulnérabilités croisées, telles que le fait de vivre avec le virus de l'immunodéficience humaine (VIH), d'appartenir à une communauté autochtone ou d'être réfugié, d'être déplacé ou d'avoir un statut de migrant, et pour les personnes confrontées à d'autres formes multiples et croisées de discrimination.

Les politiques budgétaires sont à la racine de la prospérité pour toutes et tous. Ce sont elles qui déterminent si la croissance économique ouvre des perspectives plus larges ou accentue les inégalités. À travers des initiatives comme Equanomics, le PNUD accentuera son appui aux ministères des finances, aux banques centrales et aux banques publiques de développement dans la réforme des politiques budgétaires, notamment en matière de fiscalité, de dépenses publiques et de gestion de la dette, afin que les systèmes économiques servent mieux les intérêts des femmes et des hommes. Le PNUD contribuera à éclairer les décisions politiques grâce à des analyses de répartition et à d'autres méthodes permettant de constater qui bénéficie des politiques budgétaires et qui en supporte les coûts. En

outre, il s'appuiera sur ses portefeuilles actuels liés au commerce (notamment concernant la mise en œuvre l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine) et aux politiques du secteur financier pour améliorer l'accès des femmes aux marchés et aider les entreprises détenues par des femmes.

Accès des femmes aux financements, aux emplois, aux moyens de production et aux services essentiels. Pour éliminer la pauvreté multidimensionnelle et favoriser l'ascension sociale, l'accès à l'emploi, aux biens et aux services essentiels est nécessaire. Or, nombre de femmes, surtout celles qui font face à plusieurs formes de discrimination, en sont exclues. Le PNUD aidera à faire tomber les obstacles juridiques, politiques et sociaux qui entravent l'accès des femmes aux financements, à la connectivité numérique, aux terres et aux autres moyens de production. Il

favorisera des formes novatrices d'entreprises pour les personnes travaillant dans le secteur informel et les entrepreneurs, par exemple des pépinières et des bourses associées à du mentorat. Un appui supplémentaire visant à élargir l'accès aux services de santé et à d'autres services essentiels permettra de renforcer la participation de toutes et tous à la vie sociale et économique, y compris sur les marchés du travail futurs.

Parmi les partenaires contribuant à cet objectif stratégique, on peut citer: ONU-Femmes, l'OIT, l'UNICEF, l'Alliance mondiale pour les soins, le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU), les institutions financières internationales, les banques de développement et les partenaires du secteur privé, les associations de femmes et les économistes féministes.



Une gouvernance efficace

Les données montrent les nombreux bénéfices de l'égalité des genres et de l'avancement des femmes au sein des systèmes de gouvernance. Pour que les États puissent assurer l'égalité, il faut que leurs institutions défendent la justice pour toutes et tous, fournissent des services publics de qualité et éliminent les obstacles structurels. Le PNUD participera donc à concrétiser cette vision en renforçant les institutions publiques et en favorisant le leadership des femmes, ainsi que l'accès de toutes et tous à la justice et l'état de droit, en s'appuyant sur les activités d'appui déjà en place dans plus de 100 pays.

Des États au service de tous les citoyens et toutes les citoyennes. Alors que le contrat social est mis à rude épreuve et que les gouvernements sont amenés à faire des choix de plus en plus difficiles concernant la répartition des ressources limitées, les institutions publiques sont en première ligne pour assurer les services, garantir le respect des droits et préserver la légitimité de l'État. Le PNUD continuera de soutenir des politiques et services publics qui profitent à tous les citoyens et toutes les citoyennes. Il travaillera avec les parlementaires et les membres des administrations publiques, y compris sur le plan local, et se concentrera sur les partenariats les plus susceptibles de faire progresser les priorités dans les domaines de l'économie, de la justice, du numérique et de l'environnement. La certification du Label égalité des genres du PNUD pour les institutions publiques tirera profit de ses succès pour faire émerger une nouvelle génération d'institutions et de politiques qui cassent les normes discriminatoires et promeuvent des politiques publiques tenant compte des questions de genre. Pendant la mise en œuvre

de la précédente stratégie, le Label a permis à plus de 100 institutions publiques de renforcer leurs capacités.

Promotion du leadership des femmes et de leur participation à la prise de décisions. Il s'agit là d'éléments nécessaires au renforcement des capacités d'action et le PNUD se concentrera sur ce qu'il fait le mieux: mettre à profit son portefeuille en matière de gouvernance mondiale pour favoriser la participation des femmes à l'ensemble des systèmes et institutions politiques, en éliminant, dans la mesure du possible, les obstacles juridiques et financiers. Il aidera les pays à réviser les lois discriminatoires et collaborera avec les organes électoraux, les partis politiques et les institutions chargées de la sécurité afin de rendre les processus démocratiques plus sûrs et inclusifs. Il investira, par l'intermédiaire de plateformes de participation en ligne, dans les coalitions de femmes et les réseaux de dirigeantes et les aidera à rester présentes dans les processus décisionnels. En tant que responsable des indicateurs 16.7.1b et 16.7.1c associés aux objectifs de développement durable, le PNUD améliorera la collecte et l'utilisation des données sur la représentation des femmes dans la prise de décisions au sein des instances de gouvernance, y compris les institutions judiciaires, économiques et financières.

Égalité d'accès à la justice. Dans le cadre de son programme mondial sur l'état de droit, les droits humains et la justice au service de la paix, de la sécurité et du développement, le PNUD travaille avec les pays afin de permettre à leurs systèmes judiciaires de continuer à fonctionner, même sous une pression extrême. La Plateforme pour la justice de genre, créée en collaboration avec ONU-Femmes, est opérationnelle dans plus de 40 pays et continuera d'apporter une assistance technique, financière et politique à l'ensemble



de la chaîne judiciaire, tant pour les systèmes judiciaires formels qu'informels, afin d'étendre la protection juridique des femmes, d'améliorer leur accès à l'aide juridique et de renforcer les institutions judiciaires. Le PNUD continuera d'appuyer des réformes de l'architecture de justice et de sécurité, tout en promouvant des réformes qui tiennent compte de la manière dont les traumatismes, la stigmatisation et la fragmentation sociale influencent l'accès aux institutions et la confiance dans l'état de droit.

Parmi les partenaires contribuant à cet objectif stratégique, on peut citer: l'Union interparlementaire, ONU-Femmes, le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix de l'ONU, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, ainsi que divers organes normatifs régionaux, des organisations de la société civile et des coalitions fondées sur des valeurs communes.

Résilience face aux crises

De nos jours, les crises ne sont plus des chocs isolés. Cependant, il est impossible de développer une véritable résilience tant qu'un si grand nombre de femmes et d'autres groupes marginalisés sont exclus des de la prise de décision. Pour assurer une résilience à long terme, il faut donner aux populations le pouvoir de décision, et aujourd'hui, aucun pays n'a pleinement relevé ce défi. La moitié des dépenses du PNUD est consacrée à 60 contextes fragiles et permet de soutenir 84 pays sur des questions liées à la prévention des conflits et à la paix. Le Programme mettra à profit cette présence étendue pour garantir que les femmes, les hommes et les groupes exclus participent pleinement à apporter une solution durable aux crises et en bénéficient sur un pied



d'égalité. Pour cela, il convient d'adopter une approche axée sur le développement dans la prévention des conflits, la réponse aux crises, la relance économique et la consolidation de la paix.

Un relèvement économique solide qui favorise l'égalité des genres et l'avancement des femmes. Les efforts de relèvement offrent une occasion unique de reconstruire des modèles économiques et des systèmes de gouvernance qui favorisent la participation des femmes et des hommes sur un pied d'égalité. Les femmes étant surreprésentées dans le secteur informel dans les contextes fragiles, le relèvement peut leur permettre de tirer parti d'investissements à grande échelle dans l'emploi et les infrastructures. Dans le cadre de ses programmes, le PNUD veillera à ce que le rétablissement des moyens de subsistance, des services de base et de la protection sociale profite à toutes et à tous de manière égale, et tirera profit des programmes axés sur les moyens de subsistance pour réduire les risques de violence fondée sur le genre. Il contribuera à éliminer les obstacles structurels et à faciliter l'accès des femmes aux terres, aux financements, au crédit, aux technologies et autres ressources productives. Les mesures de relèvement favoriseront le rétablissement et le développement des services de soin, ainsi que de l'aide en matière de santé mentale et du soutien psychosocial, compte tenu des différents traumatismes et pressions que subissent les femmes et les hommes en période de crise.

Une participation significative, sur un pied d'égalité, aux processus de paix et de relèvement. Un plus grand degré d'égalité est associé à une tendance moindre aux conflits, que ce soit entre les États ou en leur sein ; pourtant,

en 2024, les femmes ne représentaient que 7 % des négociateurs et 14 % des médiateurs¹⁰. Le PNUD contribuera à faire en sorte que la phase de transition des missions reflète les priorités du programme pour les femmes et la paix et la sécurité. Sous l'impulsion d'ONU-Femmes, le PNUD investira dans le renforcement des capacités et la création de coalitions afin d'aider les femmes à quitter les sphères informelles du processus de paix et accéder aux sphères politiques. Il s'associera à des organisations et leaders locaux afin de favoriser la création de réseaux capables d'influencer, de concevoir et de mettre en œuvre les processus de paix et de relèvement, et de développer des processus de médiation interne, dont l'efficacité a été démontrée, notamment pour résoudre les conflits liés aux ressources naturelles.

Promotion de l'égalité dans les situations de déplacement forcé. Les populations déplacées de force (personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et réfugiés) et les communautés d'accueil et de retour, composées principalement de femmes et de filles, sont confrontées à des défis distincts, mais étroitement liés: perte démesurée de revenus et de biens, exposition accrue à la violence et à l'exploitation fondées sur le genre, restriction de la mobilité, obstacles juridiques et administratifs, problèmes relatifs au logement et au foncier, ainsi qu'un alourdissement des responsabilités en matière de soins non rémunérés du fait de la saturation des services. Le PNUD abordera les déplacements forcés comme un enjeu de développement et de gouvernance, et aidera les systèmes publics à mieux gérer les risques et les inégalités structurelles. Parallèlement, il contribuera à faciliter l'accès des femmes à la justice, à renforcer leur sécurité économique et à promouvoir leur leadership dans la reconstruction de leurs communautés.

¹⁰ Voir <https://docs.un.org/fr/S/2025/556>.

Parmi les partenaires contribuant à cet objectif stratégique, on peut citer: ONU-Femmes, le FNUAP, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, le Département des opérations de paix, le Bureau de la coordination des activités de développement, les équipes de pays des Nations Unies, le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le FENU et l'Organisation internationale pour les migrations.

Une planète saine

Les modèles de consommation et de production actuels exercent une pression intenable sur la planète. Les conséquences néfastes qui en découlent touchent de manière disproportionnée les populations marginalisées, qui sont généralement celles qui ont le moins contribué à la crise. Selon les projections, 236 millions de femmes et de filles et 131 millions d'hommes et de garçons supplémentaires seront confrontés à l'insécurité alimentaire d'ici à 2050¹¹. Étant donné que la santé de la planète est indissociable de l'égalité des genres, notre stratégie s'appuie sur nos portefeuilles sur le climat, la nature et l'énergie, tels que la «Promesse climatique», qui profite à 2,2 milliards de personnes dans 80 pays.

L'égalité des genres au cœur des politiques et des institutions liées au climat, à la nature et aux produits chimiques. Le PNUD aidera les gouvernements à intégrer l'égalité des genres dans les dispositifs de mise en œuvre des transitions environnementales, notamment les

contributions déterminées au niveau national, les stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité, ainsi que les plans nationaux d'adaptation. Le Programme contribuera également à renforcer les institutions publiques afin qu'elles soient en mesure de mieux produire et utiliser des données ventilées par sexe, assurer la coordination entre les secteurs et confier aux femmes des rôles dans la prise de décision, plutôt que de les considérer uniquement comme des bénéficiaires. À cet effet, il s'agira de promouvoir des cadres qui améliorent les moyens de subsistance et



© Tobias Rademacher / Unsplash

11 ONU-Femmes et DESA (2023).

la sécurité économique des femmes, et qui répondent aux problématiques liées au travail de soins non rémunéré, à la violence fondée sur le genre et à la santé. S'appuyant sur les bonnes pratiques, le PNUD œuvrera avec les pays pour combler les écarts en matière de droits sur les terres et les ressources, en particulier pour les femmes autochtones, issues des communautés locales ou titulaires de droits fonciers. Il fera avancer ces travaux grâce à des initiatives phares, telles que la Promesse climatique, l'initiative en faveur de la nature (Nature Pledge) et le Label égalité des genres pour les institutions publiques.

Promotion du leadership et de l'autonomie des femmes. Pour être efficace, l'action environnementale doit s'appuyer sur les connaissances locales, la coopération avec les populations et la gestion durable des ressources naturelles. Bien que les femmes comme les hommes aient un rôle essentiel à jouer, le leadership et les contributions des femmes restent sous-estimés et sous-financés. Le PNUD appelle à accroître la présence et le leadership des femmes dans la mise en œuvre de solutions environnementales et de transitions durables, y compris la transition vers des économies vertes et bleues. Il intensifiera son appui aux défenseuses de l'environnement et aux femmes autochtones, actrices centrales de la résilience communautaire et de la protection de l'environnement, notamment par des moyens de subsistance durables, ainsi qu'un accès équitable aux emplois verts et aux services numériques et financiers.

Mobilisation d'investissements dans le climat, l'énergie et la nature. Les investissements dans l'action climatique dépassent désormais 1 200 milliards de dollars par an au niveau mondial¹². Si l'on ne s'attaque pas aux

inégalités structurelles, le risque est grand de voir apparaître de nouvelles formes d'exclusion au sein des économies vertes émergentes. Le PNUD collaborera avec ses partenaires, notamment dans le cadre de l'Initiative pour le financement de la diversité biologique, afin de définir et de mobiliser des investissements en faveur de l'égalité des genres, notamment en renforçant les capacités des associations de femmes à accéder aux financements et à influencer les décisions d'investissement.

Parmi les partenaires contribuant à cet objectif stratégique, on peut citer: le PNUE, la FAO, l'Organisation de coopération et de développement économiques, les Conventions-cadres des Nations Unies pertinentes, d'autres partenaires spécialisés dans l'énergie, ainsi que les institutions financières

Trois accélérateurs L'égalité des genres

L'égalité des genres agit comme un accélérateur pour tous les objectifs stratégiques, car elle concerne des facteurs structurels profonds qui peuvent soit freiner, soit accélérer les avancées. Elle touche aux conditions les plus essentielles pour accélérer un changement durable dans l'ensemble des domaines d'intervention.

Mobilisation collective et voix des femmes. Les associations et mouvements de femmes se battent pour la défense des droits, façonnent le débat public et aident à garantir la responsabilité des institutions ; cependant, ils sont souvent confrontés à des restrictions de l'espace civique ainsi qu'à un manque de protection et de ressources. En collaboration avec ONU-Femmes, le PNUD facilitera l'élargissement de l'espace civique féministe et le renforcement

¹² Voir (en anglais): <https://www.climatepolicyinitiative.org/publication/global-landscape-of-climate-finance-2023/>.

des capacités des organisations de la société civile dirigées par des femmes, rurales comme urbaines, avec un accent particulier sur les jeunes femmes. Le PNUD, ONU-Femmes et le FNUAP plaideront ensemble pour l'adoption de lois, de réglementations et de politiques garantissant à la société civile un espace suffisant pour bien fonctionner, y compris en période de crise. Tous les bureaux de pays élaboreront des stratégies visant à mieux protéger les mouvements de femmes, les défenseuses des droits des femmes et les organisations locales de femmes.

Préservation et progression de l'égalité des genres dans les situations conflictuelles. Conformément au Plan pour l'accélération de la réalisation de l'égalité des genres dans le système des Nations Unies, le PNUD mènera régulièrement des analyses politico-économiques et des analyses de risques concernant les contraintes réglementaires, les dynamiques au sein de l'espace civique et les sensibilités linguistiques, afin d'adapter rapidement ses programmes au contexte. Il continuera d'explorer les possibilités de recourir à l'intelligence artificielle et à des outils tels que les systèmes d'alerte précoce pour surveiller les éventuelles réactions négatives et les retours en arrière, en particulier lorsqu'ils concernent l'érosion des politiques publiques. Étant donné que la technologie peut exacerber la misogynie, mais aussi la violence, le PNUD s'efforcera de mieux faire comprendre l'importance de la communication stratégique et d'accroître les investissements dans ce domaine ainsi que dans la diffusion de données factuelles, afin de lutter contre la désinformation et de mettre en évidence les retombées positives sur le développement.

Évolution des normes sociales négatives. L'indice des normes sociales de genre du PNUD

a révélé qu'environ la moitié de la population mondiale considère que les hommes font de meilleurs dirigeants politiques. Des normes discriminatoires influencent les décisions et les opportunités, accentuant souvent les obstacles formels déjà ancrés dans les lois et les institutions. Le PNUD s'attachera à faire changer les mentalités négatives, notamment concernant les responsabilités familiales, le leadership des femmes, l'accès à la propriété et la participation au numérique. Cette évolution des normes sociales sera intégrée dans nos stratégies et programmes et portée par les analyses comportementales, le dialogue avec les populations et des pratiques innovantes ayant montré des résultats significatifs. L'application de l'indice des normes sociales de genre dans les pays permettra de recueillir des données sur les mentalités et les comportements utiles à la prise de décisions politiques. Le PNUD travaillera également avec les gouvernements pour mobiliser les hommes et les garçons, et collaborera avec les personnes travaillant dans l'éducation, les chefs religieux, les médias et les réseaux de jeunes afin de combattre les stéréotypes néfastes.

Prévention et répression de la violence fondée sur le genre. À ce jour, 87 % des pays se sont dotés d'une législation sur les violences domestiques, pourtant, même les formes les plus extrêmes de violence, comme le féminicide, restent souvent impunies¹³. Le PNUD aidera les gouvernements à élaborer des politiques, à mener des réformes juridiques, à mettre en place des programmes nationaux et à investir dans le renforcement des capacités institutionnelles afin de prévenir la violence et de garantir l'accès à la justice et à la protection. Il élargira son action auprès des hommes et des garçons pour remettre en question les normes qui perpétuent la violence, et accordera un soutien particulier aux femmes

13 ONU-Femmes et DESA (2024).

confrontées à de multiples désavantages, telles que les femmes en situation de handicap ou vivant avec le VIH, les femmes autochtones, les migrantes ou les survivantes d'exploitation sexuelle. Conformément à la résolution 32/2 du Conseil des droits de l'homme, le PNUD aidera les pays à lutter contre toutes les formes de violence et de discrimination, dans l'objectif de toucher toutes les personnes qui en sont victimes. Il participera à prévenir et combattre la violence politique et virtuelle à l'égard des femmes, en particulier les défenseuses des droits humains, les politiciennes, les journalistes et les militantes. Ces considérations seront intégrées dans l'ensemble des programmes, notamment ceux relatifs aux élections, au relèvement économique, aux moyens de subsistance et aux changements climatiques. Le PNUD travaillera en étroite coordination avec ONU-Femmes, le FNUAP et les organisations de la société civile.

Amélioration des données et des analyses à des fins stratégiques. L'utilisation des données permet aux gouvernements d'allouer leurs ressources plus efficacement, de prioriser des réformes à fort impact et d'accroître la crédibilité et la pérennité des changements législatifs et politiques, en particulier dans les contextes conflictuels. Le PNUD prêter son concours aux observatoires et systèmes statistiques nationaux, aux ministères sectoriels et aux autorités locales afin d'améliorer la production de données administratives et de produire des analyses utiles à l'élaboration des politiques, en collaboration avec ONU-Femmes et d'autres entités des Nations Unies. Il mettra à disposition une boîte à outils unique regroupant les analyses et indices issus du Rapport sur le développement humain. Des outils pratiques variés seront mis à disposition pour éclairer les arbitrages politiques et les choix budgétaires, comprenant, par exemple des enquêtes sur

les budgets-temps et le manque de temps et des plateformes numériques de données désagrégées, comme KoboToolbox.

Une transformation portée par le numérique et l'intelligence artificielle

Les consultations menées en vue de l'élaboration de la présente stratégie ont révélé de manière récurrente le désir des pays de voir le PNUD étendre son appui dans les domaines de la transition numérique et de l'intelligence artificielle. En effet, ces deux éléments jouent un rôle de plus en plus central dans l'évolution de la répartition du pouvoir, du fonctionnement des économies et la prise de décisions. Pourtant, le monde numérique reste marqué par de profondes inégalités: en 2025, le nombre d'hommes utilisant Internet dans le monde dépassait de plus de 280 millions celui des femmes¹⁴. Le PNUD continuera d'appuyer la mise en œuvre de stratégies numériques nationales dans 90 pays, les accompagnant pour bâtir un avenir inclusif pour toutes et tous.

Des stratégies nationales en matière de numérique et d'intelligence artificielle qui favorisent l'égalité des genres. Le PNUD collaborera avec ses partenaires pour inscrire dans les stratégies nationales en matière de numérique et d'intelligence artificielle des objectifs mesurables de réduction des inégalités entre les genres en ce qui concerne l'accès aux appareils, à la connectivité, aux compétences numériques, aux données et aux services numériques. D'autres initiatives aideront les femmes à utiliser et maîtriser les technologies numériques de manière constructive, ainsi qu'à

¹⁴ Voir (en anglais): <https://www.itu.int/itu-d/reports/statistics/facts-figures-2024/>.

prendre des décisions dans ce domaine, en s'attaquant aux normes sociales, aux obstacles institutionnels et aux risques de sécurité qui limitent l'utilisation des outils numériques, même lorsque l'accès formel est assuré. Fort de son expérience d'appui à la transformation numérique dans plus de 120 pays, le PNUD élargira l'accès des femmes à l'emploi par l'intermédiaire de l'entrepreneuriat numérique, du commerce électronique et des chaînes de valeur fondées sur la technologie.

Renforcement de la gouvernance et la réglementation des systèmes numériques et de l'intelligence artificielle. Le PNUD aidera les pays à mieux réglementer les systèmes numériques et l'intelligence artificielle et améliorer la gouvernance des données et la transparence, en se fondant sur les droits humains et les standards éthiques. Il appuiera également des cadres juridiques qui atténuent les risques liés, par exemple, aux biais algorithmiques. Une gouvernance numérique, pour être efficace, nécessite une large collaboration, c'est pourquoi le Programme aidera les gouvernements à mobiliser la société civile, les mouvements de défense des droits des femmes, les experts techniques et le secteur privé afin d'éclairer les politiques, les normes et les dispositifs de contrôle. La prévention et la répression de la violence fondée sur le genre, du harcèlement en ligne et de la désinformation facilitée par la technologie seront assurées par des mécanismes de protection et de responsabilisation renforcés, centrés sur les victimes.

Parmi les partenaires mondiaux contribuant aux travaux pour cet accélérateur, on peut citer: ONU-Femmes, l'Union internationale des télécommunications, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture ainsi que d'autres entités des Nations Unies, des organisations de défense des droits des femmes

et les défenseurs et défenseuses des droits numériques, les entreprises technologiques, les plateformes numériques, les acteurs du secteur des technologies financières, ainsi que les instituts de recherche et les universités.

Financement durable

Le déficit de financement du développement montre un décalage entre les flux de capitaux et les priorités en matière de développement durable. Les flux financiers privés en faveur de l'égalité des genres ne font généralement pas l'objet d'un suivi, et seuls 31 pays disposent de systèmes solides permettant de suivre les allocations publiques en faveur de l'égalité des genres. Dans le prolongement des efforts visant à aligner 430 milliards de dollars de financements publics et 380 milliards de dollars de financements privés sur les priorités du développement durable, le PNUD aidera les gouvernements à traduire leurs engagements politiques nationaux en stratégies de financement cohérentes qui canalisent les financements publics et privés vers l'égalité des genres et l'autonomisation économique des femmes.

Mobilisation d'investissements privés en faveur d'entreprises dirigées par des femmes et de la création de marchés inclusifs. Les capitaux privés, associés à des marchés financiers inclusifs et aux cadres réglementaires nécessaires, sont essentiels pour façonner les perspectives économiques. Cependant, la gouvernance financière a tendance à ignorer les inégalités sociales et liées au genre. Le PNUD travaillera avec ses partenaires pour repenser les mesures d'incitation et les réglementations de manière à orienter les flux de capitaux vers les entreprises dirigées par des femmes et à encourager la création de marchés financiers inclusifs. Il contribuera à

construire des réservoirs de projets susceptibles d'obtenir le soutien des banques, ainsi que des mécanismes de financement mixte et de partage des risques. Sa collaboration avec les Centres financiers pour la durabilité permettra de renforcer la réglementation et la supervision financières, et de développer les services financiers numériques.

Renforcement des financements publics au service de l'égalité des genres. Les financements publics restent le principal levier dont disposent les gouvernements pour donner vie à leurs priorités en matière de développement. Le PNUD appuiera des réformes budgétaires visant à mettre fin à la discrimination dans les domaines de la fiscalité, des dépenses publiques et de la gestion de la dette, et qui se traduiront par des améliorations concrètes dans la vie des femmes, notamment une baisse de la pauvreté, un élargissement des possibilités d'accès aux postes de direction dans les entreprises et une plus grande participation au marché du travail. Une approche globale du système budgétaire guidera nos efforts, qui s'appuieront sur des cadres de financement nationaux intégrés, le portefeuille « Financements publics au service des objectifs de développement durable » et des initiatives phares telles qu'Equanomics.

Parmi les partenaires mondiaux contribuant aux travaux pour cet accélérateur, on peut citer: les ministères des finances, les banques centrales, les organismes de réglementation financière, ONU-Femmes, les institutions financières internationales et privées, les organisations de la société civile, les entreprises de technologie financière, les Centres financiers pour la durabilité et le FENU.

5.

Adapter la Stratégie aux contextes régionaux

La présente stratégie a été alimentée par de larges consultations afin de refléter la diversité des réalités à travers le monde. Les écarts entre les genres et les opportunités d'y remédier diffèrent grandement selon les pays et les régions, tout comme les stratégies pour y répondre. En Afrique, la croissance démographique rapide, l'urbanisation et la prévalence du secteur informel sont associées aux chocs climatiques, à l'insécurité alimentaire et aux déplacements. En Asie et dans le Pacifique, les pays se trouvent à des niveaux de développement extrêmement différents et rencontrent des problèmes systémiques liés au vieillissement, à l'accentuation des lacunes en matière de soins et à l'accélération de la transformation numérique. La région des États arabes continue de devoir faire avec des conflits, des déplacements et des marchés du travail tendus, tandis qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes, les inégalités demeurent, la politique se polarise et la violence augmente. En Europe et en Asie centrale, ce sont les pressures subies par les systèmes démocratiques, les transitions énergétiques et les tensions géopolitiques qui guident les réformes.

Les priorités régionales du PNUD tiennent compte des besoins de développement et des avantages comparatifs de l'institution. Ainsi, en Afrique, celles-ci cibleront notamment l'élargissement de l'accès des femmes aux financements et aux marchés, le renforcement des entreprises dirigées par des femmes et l'intégration de l'égalité des genres dans les dispositifs de résilience économique et de gouvernance. En Asie et dans le Pacifique, le PNUD se concentrera sur les systèmes de soins, l'inclusion numérique et la résilience des moyens de subsistance face aux changements climatiques. Dans les États arabes, les activités seront axées sur les moyens de subsistance, les entreprises économiques et l'accès des femmes aux financements et aux marchés, la

réforme juridique et l'accès à la justice, ainsi que la résilience dans les contextes de conflits et de changements climatiques. En Amérique latine et dans les Caraïbes, l'action du PNUD visera à développer les systèmes de soins, favoriser l'intégration des femmes à la prise de décisions, combattre la violence fondée sur le genre et faire de l'égalité des genres une partie intégrante des transitions économique, climatique et numérique. En Europe et en Asie centrale, on s'attachera à étendre la participation des femmes aux économies verte et numérique, à consolider les systèmes de protection sociale et à renforcer la résilience des institutions pendant les transitions économiques et géopolitiques.



© PNUD Pérou / Paola Delgado

6.

**Ce qui fait que
le PNUD se
démarque en ce qui
concernel'égalité
des genres**

Selon les partenaires du PNUD, l'une des contributions au développement les plus significatives et les plus efficaces du Programme tient à son engagement en faveur de l'égalité des genres. Sa valeur ajoutée se matérialise dans les points suivants:

- a. Appui politique et opérationnel.** Le PNUD étend les initiatives qui fonctionnent; il met en œuvre et fait le lien entre les processus politiques locaux, nationaux et internationaux. Une portée mondiale pour un impact local.
- b. Constance dans les situations de crise.** Pendant les crises, le Programme reste et agit en mettant en relation entre les acteurs œuvrant dans tous les domaines de l'action humanitaire, du développement et de la paix au profit d'un développement à long terme, axé sur l'égalité des genres dès le début.

- c. Création de connexions.** Il intervient dans tous les domaines du développement et se distingue par sa capacité à faire le lien entre l'égalité des genres et tous les résultats de son plan stratégique et à nouer des relations solides avec les ministères nationaux chargés des questions sociales, économiques et environnementales.
- d. Force de rassemblement.** Le PNUD rassemble des partenaires issus d'horizons différents et les fédère afin d'atteindre des objectifs communs et d'en tirer des avantages partagés en obtenant des résultats de développement favorisant l'égalité des genres.
- e. Un interlocuteur de confiance.** Pour surmonter des problématiques telles que les réactions négatives, tout repose souvent sur le dialogue et les alliances. Le PNUD a su gagner la confiance d'acteurs très divers grâce à sa capacité à écouter, à rester impartial, à appliquer des normes internationales reconnues et à apporter l'expertise requise.

7.

Transformation institutionnelle

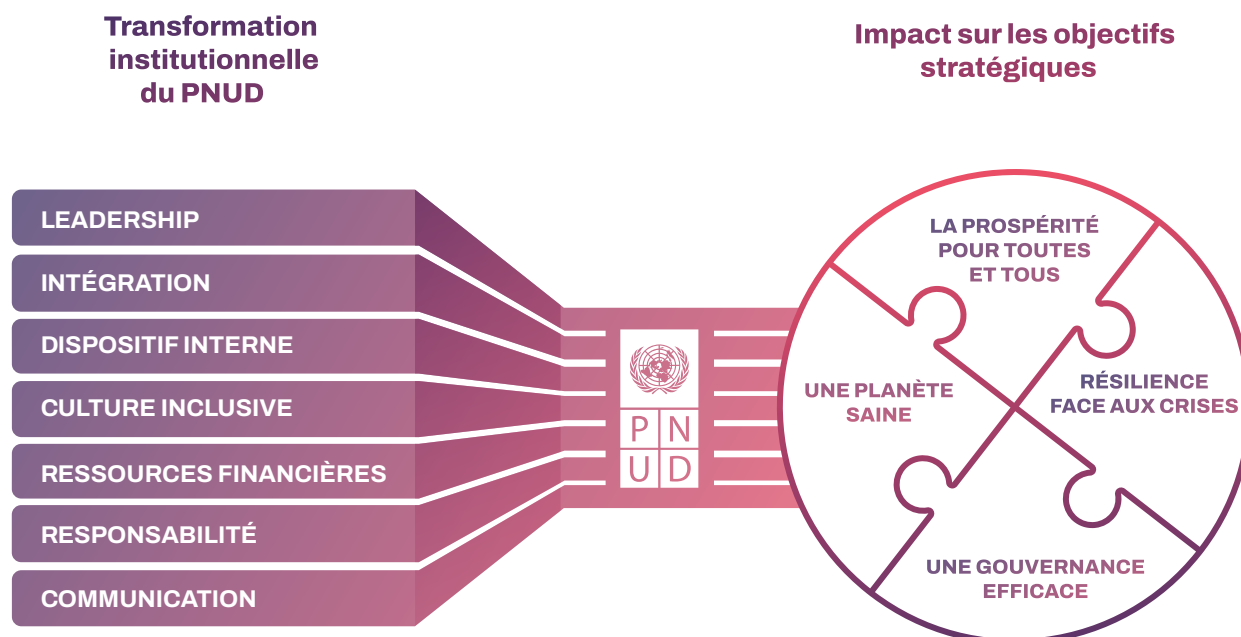
Ce sont les décisions quotidiennes concernant les priorités, les financements, les indicateurs et la gestion qui permettent la transformation institutionnelle et la continuité des progrès vers l'égalité des genres et l'avancement des femmes. Notre objectif de transformation est étroitement lié à la prise de conscience du fait que l'impact et les résultats externes sont intimement liés à nos règles, structures, culture et méthodes de travail internes.

Cette section s'inscrit dans la continuité du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes (ONU-SWAP 3.0) et du Plan pour l'accélération de la réalisation de l'égalité des genres, et donne suite à ces documents. Le PNUD et sa haute direction restent déterminés

à mettre pleinement en œuvre ces deux textes et à en rendre compte chaque année.

Le PNUD s'appuiera sur sa précédente stratégie et agira sur plusieurs axes interdépendants (voir figure 2): le leadership, l'intégration, le dispositif relatif aux questions de genre et la spécialisation dans ce domaine, la culture, les ressources financières, la responsabilité et la communication. Le Label égalité des genres du Programme pour les bureaux de pays restera l'initiative majeure pour la mise en œuvre de cette stratégie sur le plan mondial, et continuera à faire le lien entre les changements individuels et institutionnels et les objectifs de développement à long terme.

Figure II Transformation institutionnelle et objectifs stratégiques (2026-2029)



Leadership: responsabilité individuelle et prise de décisions

Aujourd'hui plus que jamais, le PNUD s'attachera à soutenir des responsables capables de prendre des décisions fondées sur des principes, même lorsque cela implique des compromis difficiles. Ceux-ci doivent être en mesure d'expliquer clairement en quoi leurs choix favorisent l'égalité des genres, quelles personnes cela touche, et montrer l'exemple du partage du pouvoir.

La formation certifiante « leadership pour l'égalité des genres », destinée aux Représentantes et Représentants résidents, mise en place lors du cycle précédent, s'est révélée très utile pour déclencher une réflexion personnelle sur les changements nécessaires pour atteindre l'égalité des genres. Elle figure parmi les formations les plus appréciées au PNUD. Dans les années à venir, le Programme étendra cette initiative aux Sous-Secrétaires généraux, aux Représentantes et Représentants résidents adjoints, ainsi qu'aux cadres intermédiaires.

Les cadres supérieurs défendront systématiquement l'égalité des genres et l'avancement des femmes dans leurs discours et déclarations publics, ainsi que dans leurs communications internes et leurs activités de sensibilisation. Ils s'efforceront d'assurer la parité des genres dans les réunions et les événements organisés par le PNUD, conformément à l'engagement pris par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Dans la mesure du possible, ils continueront également à rencontrer des organisations de la société civile représentant les femmes.

L'intégration: le cœur de notre action

Dans son nouveau Plan stratégique, le PNUD redouble d'efforts pour favoriser le développement humain en se concentrant sur des priorités claires et ciblées et des résultats intégrés. Sa principale valeur ajoutée réside dans sa capacité à sortir du cadre des projets sectoriels pour agir à la croisée entre différentes crises mondiales complexes, par exemple en faisant le lien entre l'égalité des genres et la pauvreté, les changements climatiques, les conflits et la consolidation de la paix.

Dans la présente stratégie, on entend par « intégration » le fait de donner la priorité aux réformes et aux investissements qui auront le plus d'impact sur la prospérité, la gouvernance, la protection de la planète et la gestion des crises. Cela nécessite de mettre un terme au cloisonnement et de ne plus se contenter d'inclure les femmes en tant que simples participantes. Pour cela, on sélectionnera dans le cadre des programmes de pays et des initiatives phares régionales et mondiales du PNUD des projets à fort impact qui remplissent trois critères: investir dans la résolution des problèmes structurels, fixer des priorités permettant de résoudre plusieurs problématiques à la fois et aider les gouvernements à placer l'égalité des genres au centre des priorités nationales afin de renforcer la prise en main et l'adhésion politique sur place.

Les examens participatifs des portefeuilles favoriseront la transition d'une approche fondée sur des « listes de contrôle » vers une réflexion systémique. Le Groupe de l'innovation stratégique et le Label égalité des genres continueront d'aider les bureaux de pays et les partenaires à coordonner et intégrer diverses interventions afin d'atteindre des objectifs d'égalité des genres plus larges et d'optimiser

l'architecture programmatique, humaine et financière au service de l'égalité des genres. La mise en commun des budgets et des capacités, ainsi que l'élaboration de plans de travail conjoints, inciteront davantage à mener une action conjuguée.

Dispositif relatif aux questions de genre et spécialisation

Un dispositif relatif aux questions de genre adapté, conforme au Plan d'action pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes et au Plan pour l'accélération de la réalisation de l'égalité des genres

Pour réussir ce travail d'intégration, il est indispensable de se doter d'un dispositif relatif aux questions de genre adapté. L'expérience a montré que le modèle optimal pour le PNUD consiste à mettre en place des équipes spécialisées dans les questions de genre qui travaillent en collaboration avec des expertes et experts sectoriels d'autres équipes. Le Programme contribuera à assurer l'accès aux processus décisionnels afin d'orchestrer de manière stratégique la coopération entre les équipes et de coordonner les initiatives visant à mettre en œuvre la présente stratégie.

Nous encourageons les bureaux de pays à recruter et maintenir en poste des spécialistes expérimentés des questions de genre et à les intégrer dans les mécanismes de gestion, en leur donnant pleinement accès aux espaces de prise de décision. Pour pouvoir réellement éclairer et guider les décisions, ces spécialistes devraient dépendre directement de la haute

direction et leurs fonctions d'appui centrales devraient être préservées. Dans les pays en situation de crise, il sera obligatoire de recruter au moins un ou une spécialiste des questions de genre à temps plein, conformément à la résolution 1325 du Conseil de sécurité.

Le PNUD a réussi à mener à bien sa restructuration interne tout en préservant son dispositif relatif aux questions de genre. L'équipe mondiale de la problématique femmes-hommes continuera d'assurer la supervision de la stratégie et de fournir des orientations. Elle sera composée d'une équipe autonome au siège et d'autres équipes autonomes dans chaque centre régional. Le Programme établira également une estimation des coûts pour un dispositif optimal. Là où le responsable de l'équipe continuera de participer aux réunions de la haute direction.

Les directions régionales seront chargées d'élaborer une stratégie régionale ou un plan d'action pour l'égalité des genres. Les Représentantes et Représentants résidents et leurs adjoint(e)s mettront en place des plans au niveau des pays et veilleront à ce que l'égalité des genres soit pleinement intégrée dans les documents des programmes de pays, et associées à un financement suffisant.

Recours stratégique à l'expertise et à l'apprentissage

Le PNUD ne se veut pas expert en tout. Dans la droite ligne des ambitions énoncées dans l'Initiative ONU80 du Secrétaire général, notamment pour le lot de travail n° 8 consacré à l'expertise à la demande, le Programme recourra à l'expertise disponible au sein du système des Nations Unies de manière plus stratégique et ciblée afin d'éviter les doubles emplois en termes de capacités et la concurrence pour les

ressources, en particulier avec ONU-Femmes, tout en approfondissant son expertise dans les domaines où il dispose d'un avantage comparatif. Ainsi:

- i. Il s'appuiera sur l'expertise d'ONU-Femmes dans les politiques et travaux normatifs liés aux domaines de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing.
- ii. Le laboratoire d'apprentissage mondial Equanomics sur les économies inclusives restera la plateforme principale pour la mise en relation des bureaux de pays et de leurs partenaires avec les meilleurs experts externes, notamment en matière de transitions verte et numérique, et de finance durable. S'agissant de la gouvernance, le PNUD consolidera son expertise, en coordination avec ONU Femmes, dans le renforcement du leadership des femmes au sein des États et des institutions, en s'appuyant sur des initiatives mondiales telles que les programmes d'appui électoral

et de développement parlementaire.

- iii. Dans les domaines où les capacités sont variables, comme le programme pour la planète, le PNUD s'appuiera sur des plateformes de services, notamment le service d'assistance BRIDGE (initiative de renforcement des capacités en matière de démocratie, de gouvernance et d'élections), pour aider rapidement les bureaux de pays.
- iv. Le PNUD approfondira ses spécialisations dans des domaines de pointe, tels que les transitions numériques et l'intelligence artificielle, dans le cadre de partenariats avec des institutions des Nations Unies, des universités de premier plan et d'autres acteurs.

Le Programme exploitera des solutions fondées sur l'intelligence artificielle, telles que LOLA et SAGE, pour renforcer ses processus d'assurance qualité et de prise de décisions.



Une culture d'égalité et d'inclusivité: les fondations internes

Le PNUD œuvre en faveur d'une culture dans laquelle toutes et tous peuvent travailler dans la dignité, en toute sécurité et bénéficier de chances égales. Il appliquera les normes de non-discrimination des Nations Unies, conformément à la circulaire ST/SGB/2019/8, qui incluent une protection contre la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle, l'identité et l'expression de genre, ainsi que sur la race, le sexe, le handicap, l'âge, la nationalité, l'origine ethnique, la langue, la religion et d'autres caractéristiques. Il s'engage également à mettre en œuvre en interne la Stratégie du Secrétariat des Nations Unies sur la protection contre la violence et la discrimination à l'égard des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, intersexes et queers (LGBTIQ+).

Une culture d'entreprise fondée sur l'égalité et l'inclusion permet de vraies transformations en matière d'égalité des genres. La manière dont les équipes collaborent et dont les systèmes accompagnent les personnes et favorisent un dialogue inclusif conditionne les résultats du PNUD. La création d'espaces propices à l'action collective, par l'intermédiaire du Label égalité des genres, continuera d'aider notre personnel à questionner et faire évoluer les valeurs et croyances individuelles qui renforcent les normes discriminatoires, et à mener une réflexion sur le pouvoir et les privilèges de chacune et de chacun.

Dans la droite ligne du Plan pour l'accélération de la réalisation de l'égalité des genres, le PNUD proposera un cadre d'analyse des dynamiques de pouvoir liées au genre afin d'aider les bureaux et équipes de pays à s'intéresser et s'attaquer aux biais, aux stéréotypes et aux dynamiques

de pouvoir qui influencent les décisions et la culture sur le lieu de travail. L'objectif est simple: bâtir une institution plus inclusive, juste et efficace, où chacune et chacun se sent apprécié, a voix au chapitre et peut pleinement participer à notre mission commune.

La mobilisation des hommes en faveur de l'égalité des genres reste à l'ordre du jour. Avec un effectif mondial de plus de 20 000 personnes, dont 53 % d'hommes, le PNUD a la responsabilité et la possibilité d'amener les hommes à s'engager pleinement dans la réalisation de l'égalité des genres. Cette responsabilité s'applique à ses programmes autant qu'au renforcement de son personnel.

La tolérance zéro en matière de harcèlement, d'exploitation et d'atteintes sexuels signifie que le PNUD n'acceptera ces comportements ni sur ses lieux de travail ni dans le cadre de l'action menée avec ses partenaires et auprès des communautés. Il continuera de former une culture de confiance et de responsabilisation à l'aide de dispositifs de signalement, d'espaces sûrs et d'une infrastructure institutionnelle renforcés permettant une réaction rapide et efficace. Il est vital, pour créer un cadre de travail équitable, de renforcer la formation sur la prévention du harcèlement, de l'exploitation et des atteintes sexuels et de proposer des approches centrées sur les survivantes et survivants, tout en favorisant un environnement dans lequel les membres du personnel peuvent se faire entendre sans crainte. Ceci ne peut se faire que si les dirigeants en font une priorité.

La parité entre les genres restera une des premières priorités, conformément à la Stratégie sur la parité des sexes applicable à l'ensemble du système des Nations Unies et comme indiqué en détail dans la Stratégie pour la promotion de la parité des sexes du PNUD (2022-2025). À cet égard, il conviendra de se concentrer tout particulièrement sur les

situations de conflits et de post-conflit. Fort du succès du programme SPARK et des activités de mentorat au niveau régional, le PNUD continuera d'apporter un appui ciblé aux lieux d'affectation dans des contextes de crise afin de résorber les blocages constants au niveau de l'encadrement intermédiaire. Globalement le Programme promouvra des politiques favorables à la famille, des modalités de travail aménagées et les cadres devront veiller à ce que la charge de travail soit plus raisonnable.

Ressources financières

Il est explicitement dit dans le Plan stratégique du PNUD que la situation financière restera tendue. L'un des principaux risques réside dans le fait que le dispositif relatif aux questions de genre reste excessivement tributaire des ressources de base, alors même que les fonds souples se raréfient. Face à ce risque, la Stratégie propose un modèle plus diversifié, tout en respectant les normes définies dans le Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes 3.0.

Le marqueur genre restera le principal outil de suivi des budgets et des dépenses. Le PNUD gardera pour objectif de consacrer 70 % des allocations budgétaires à la promotion de l'égalité des genres et à l'avancement des femmes (GEN 2 et GEN 3 combinés)¹⁵, et supprimera progressivement les allocations n'apportant aucune contribution notable à l'égalité des genres (GEN 0). Les financements des volets 3 et 2 du PNUD, ainsi que ceux des bureaux de pays, continueront de tendre progressivement vers un niveau de 15 % des dépenses classées comme GEN 3. Tous les nouveaux programmes, projets et propositions

de mobilisation de ressources incluront une analyse des questions de genre et au moins une composante indépendante spécifique au genre, à laquelle au moins 15 % des ressources totales seront allouées. Ces éléments devront être considérés comme des résultats attendus dans les documents de projet. Les guichets de financement prévoient une allocation de 15 % pour l'égalité des genres.

Le financement de la présente stratégie nécessitera une base de financement large et plus prévisible. Concrètement, cela suppose de combiner des financements communs, des partenariats pluriannuels et un partage pragmatique des dépenses entre les différents portefeuilles, afin de préserver l'expertise en matière de genre et de la déployer là où elle peut favoriser des réformes à grande échelle. Le partage des dépenses entre les portefeuilles aiderait les plus grands programmes à maintenir des capacités communes sur les questions de genre, permettant ainsi de faire correspondre au mieux les ressources à la demande. Certaines bonnes pratiques existent déjà, comme le modèle de l'initiative Pro-PALOP TL¹⁶, qui montre comment un financement partagé peut améliorer les résultats collectifs.

Le PNUD proposera également des services techniques plus standardisés, assortis de mécanismes de recouvrement des coûts ou de facturation à l'acte, le cas échéant, à l'instar de ce qui a été mis en place avec l'équipe de la problématique femmes-hommes du pôle régional du Panama. Les bureaux de pays sont encouragés à envisager des solutions telles que la mise en place d'un regroupement de fonds interne entre les portefeuilles afin de financer les moyens consacrés aux questions de genre et renforcer les programmes.

¹⁵ GEN 3: Avoir pour objectif premier ou principal l'égalité des genres et/ou l'avancement des femmes et des filles. GEN 2: Apporter une contribution significative à la promotion de l'égalité des genres et/ou à l'avancement des femmes et des filles.

¹⁶ Voir (en anglais): <https://www.undp.org/angola/news/pro-palop-tl-technical-mission-boosts-gender-responsive-public-finance-angola>.

Principe de responsabilité

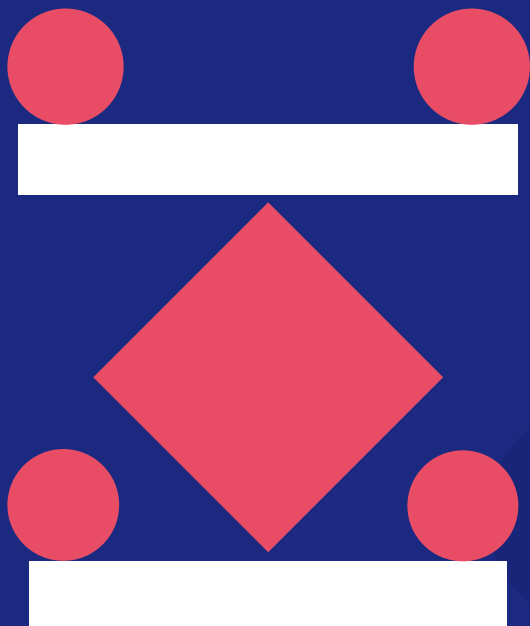
Le PNUD conservera sa chaîne robuste d'application du principe de responsabilité en matière d'égalité des genres. La mise en œuvre de la présente stratégie commence au niveau du Bureau exécutif et se poursuit à celui de la direction des bureaux de pays et des représentantes et représentants dans les pays qui sont chargés de produire des résultats porteurs de transformation sur le terrain.

- a.** Le Comité de direction et de mise en œuvre sur l'égalité des sexes, présidé par l'Administrateur, restera le principal mécanisme de suivi de la mise en œuvre de la Stratégie, chargé de fournir des orientations générales et faisant office de groupe d'examen par les pairs.
- b.** Le Conseil d'administration restera le principal organe à suivre la mise en œuvre. Le PNUD lui rendra compte annuellement des progrès accomplis.
- c.** Le PNUD veillera à ce que les critères d'évaluation des performances de l'ensemble des cadres supérieur(e)s et intermédiaires tiennent compte de la mise en œuvre de la stratégie.
- d.** Le système de gestion axée sur les résultats et les outils de suivi du PNUD continueront d'intégrer l'égalité des genres. Toutes les évaluations du PNUD seront exécutées conformément aux normes de genre applicables à l'évaluation au sein du système des Nations Unies.
- e.** Une centrale de données performante sera maintenue.

Communication au service de la sensibilisation

Le PNUD formulera les messages clés, définira l'image de la stratégie et recensera les alliées et alliés, les outils et les actions ciblées nécessaires pour atteindre ses objectifs de sensibilisation. Il établira des relations stratégiques, collectera et produira des données probantes pour étayer ses arguments, élaborera des solutions innovantes et saisira les opportunités nouvelles. Les bureaux de pays devront mettre la communication au service de la sensibilisation dans l'ensemble de leurs portefeuilles, y compris pour fixer leurs objectifs de politique, et concevoir des messages accessibles afin de favoriser le dialogue avec les parties prenantes.

Le PNUD poursuivra son dialogue de longue date avec les réseaux de médias et s'associera à d'autres entités des Nations Unies, au monde universitaire, aux dirigeantes et dirigeants et aux personnalités influentes, y compris les organisations de jeunes féministes et les gouvernements menant des initiatives novatrices. Il utilisera des techniques de persuasion telles que les méthodes modernes de communication narrative et les technologies numériques pour transformer des questions complexes en informations accessibles. Il axera chaque année au moins une campagne mondiale sur les priorités stratégiques. Les équipes chargées de la communication aux niveaux mondial, régional et national apporteront leur pierre à l'édifice dans la réalisation de ce programme.



United Nations Development Programme
One United Nations Plaza
New York, NY 10017

www.undp.org

© PNUD 2026